

# Désintensification et autonomie en protéines

**Yves Mouillet**

Confédération paysanne Marne, 52700 Liffol-le-Petit  
Pmouillet@aol.com

La dépendance des approvisionnements en protéines de l'Union européenne ne date pas d'aujourd'hui. C'est la conséquence de 40 années de politiques qui ont privilégié, sous la pression des États-Unis, la production de céréales au détriment des oléoprotéagineux et de l'herbe. C'est cette course à la compétitivité avec l'entrée de produits de substitution aux céréales (PSC) et de soja non taxés à bas prix qui a entraîné, entre autres :

- le développement d'ateliers industriels et hors-sol près des ports,
- le développement de l'industrie de l'alimentation du bétail,
- le développement de la production laitière à base de maïs.

## 1. Un bref rappel historique s'impose pour bien comprendre la situation actuelle

Dès 1962, avec la mise en place de la politique agricole commune (PAC), la CEE (Communauté économique européenne) fait le choix de favoriser la production céréalière au détriment de celle des oléoprotéagineux : c'est le Kennedy round. Cette tractation imposera à l'Europe l'entrée des produits de substitution aux céréales (PSC) sans droit de douane. Cette brèche ouverte sera élargie, en 1967, à la drêche de maïs (*corn gluten feed*) et au soja. Il restait alors à l'Europe la seule possibilité de développer sa production de céréales et ses productions animales à partir de protéines et de PSC importés !

En 1973, pour des raisons climatiques, la production de soja chute aux États-Unis, son prix monte et le gouvernement américain, pour protéger les intérêts de l'industrie du soja, décrète un embargo du soja à l'exportation. La dépendance de l'Union européenne dévoile toute la vulnérabilité du système. En réponse à cette situation, des mesures volontaristes furent prises dès 1975 pour mettre en place un plan protéines pour l'Europe (soutien aux cultures de protéagineux et d'oléagineux, développement de nouvelles variétés utilisables dans l'alimentation animale). Le taux d'autosuffisance repassa à 40% au milieu des années 1980. L'Europe essaiera par cinq fois d'instaurer une taxe à l'importation sur les oléagineux. Mais elle fut repoussée à chaque fois par les lobbies de l'alimentation animale et par les États-Unis.

En 1992, toujours sous la pression des États-Unis, au cours des négociations du GATT (Uruguay Round), l'Union européenne sera contrainte de limiter ses surfaces en oléagineux à 5,13 millions d'hectares (accords de Blair House).

Les accords de Berlin, en 1999, ramèneront progressivement les primes à l'hectare pour les oléagineux au niveau des aides des céréales. L'alignement des aides aura pour conséquence de réduire l'attrait de ces cultures et d'aboutir à une baisse de 10% de la sole des oléagineux.

En 2000, l'interdiction des farines animales a permis de relancer le débat sur la nécessité d'obtenir, pour l'Europe, un plan protéines plus volontariste et de sortir de cette dépendance. La Commission

européenne opte pour la solution de privilégier les importations bon marché, plutôt que de produire des protéines sur le continent européen, jugées trop coûteuses pour la PAC.

Aujourd'hui :

- l'Union européenne (UE) est le premier consommateur de tourteaux (43 millions de tonnes, près du ¼ de la consommation mondiale) et le premier importateur (23 millions de tonnes, soit près de la moitié des importations mondiales) ;
- l'UE importe plus de 75% de ses besoins en protéines végétales (l'équivalent de près de 15 millions d'ha) ;
- depuis 1975, le marché mondial des oléagineux a progressé de 130% (40% pour les céréales) ;
- 4 pays produisent 70% de la production et le soja représente 56% de cette production ;
- l'UE exporte des céréales et des viandes blanches ;
- les exploitations et les régions se sont spécialisées (systèmes de monocultures) ;
- le nombre de paysans a fortement diminué avec une perte d'autonomie et une progression de l'intégration ;
- les problèmes environnementaux se sont aggravés.

La promotion d'un plan protéines pour l'Europe s'inscrit très clairement dans une volonté de désintensification de certaines productions animales spécialisées qui se sont concentrées dans quelques régions.

## 2. Retrouver une plus large autonomie en protéines

Les enjeux politiques et économiques sont très importants. Face à une demande mondiale de plus en plus grande (pays du Sud et du continent asiatique comme la Chine), les risques en termes de sécurité d'approvisionnement sont très élevés et peuvent entraîner de très fortes tensions. L'embargo de 1973 a montré que la sécurité de l'approvisionnement n'est pas garantie, d'autant que près de 80% du soja entrant dans l'alimentation animale est aujourd'hui à base d'OGM, provenant entre autre des États-Unis, de l'Argentine et de certains États du Brésil.

La recherche de l'autonomie en protéines doit s'inscrire dans une approche globale et être abordée tant sous l'angle de la production, de la consommation et de la recherche que sur la base de nouvelles formes d'échanges internationaux.

Cette reconquête de l'autonomie alimentaire passe par :

- le droit pour chaque pays ou groupe de pays à la souveraineté agricole et alimentaire. Cela nécessite de nouvelles relations dans le cadre des échanges internationaux et signifie, pour l'Union européenne, l'abandon de ses exportations (céréales, viande blanche), en contrepartie de quoi elle pourrait rétablir une véritable préférence communautaire ;
- la définition des besoins de l'Europe en viande et en protéines végétales tant en quantité qu'en qualité ;
- la nécessité de savoir comment et où nous allons produire (système de production, répartition de ces productions, aménagement du territoire, etc.).

Ce troisième point montre la nécessité de lier l'autonomie en protéines à la désintensification. En effet, on pourrait très bien envisager l'autonomie de l'Europe sans remettre en cause la tendance actuelle de spécialisation des régions et des exploitations (c'est bien ce qui a été fait en 1992 quand, pour faire baisser la production, on a opté pour la jachère plutôt que pour la désintensification). L'autonomie de

l'Europe passe aussi par la recherche de l'autonomie des exploitations ou, du moins, d'une autonomie locale avec des complémentarités, des échanges entre les différentes exploitations.

## 2.1. Des alternatives existent et doivent stimuler de nouveaux axes de recherche

### *Pour les productions animales*

**Bovins** : c'est dans ce domaine qu'il existe le plus de références, notamment avec les travaux du RAD<sup>1</sup>, de l'INRA et de l'Institut de l'élevage. Elles sont principalement basées sur un retour à l'herbe. Même si les bovins ne sont pas les plus gros consommateurs de matières riches en protéines (MRP = 20% de la consommation d'aliments), c'est certainement sur ce volet que l'on peut réduire le plus significativement le niveau de consommation des protéines. On peut même envisager la substitution totale du soja par d'autres protéines.

**Porcs** : ils représentant 30% de la consommation d'aliments. Il est possible de réduire de façon significative la consommation de soja en le remplaçant par les pois ou le colza.

**Volailles** : elles représentent 50% de la consommation d'aliments. C'est sur ce secteur que les alternatives paraissent les plus difficiles à trouver, tant pour des raisons de performances que de qualité. Les pistes seraient de s'orienter prioritairement vers une production de qualité (allongement de la durée de croissance) et vers l'arrêt de la production de poulets standard destinés à l'exportation.

### *Pour les productions en grande cultures*

La suppression des exportations de céréales et la suppression des jachères (6 à 8 millions d'hectares) permettraient d'augmenter la production d'oléoprotéagineux (surtout protéagineux), d'améliorer les rotations et de redonner un sens à l'agronomie<sup>2</sup>.

L'amélioration du taux de protéine des céréales peut avoir une incidence non négligeable (un point de protéine en plus représenterait l'équivalent d'un million de tonnes de tourteaux).

## 2.2. Quelles conséquences ?

La modification des systèmes de production, liée à une plus grande autonomie, à la désintensification et à une certaine désécialisation se traduira par une baisse du rendement par hectare, par UGB et par UTH avec des répercussions au niveau :

### *De l'exploitation*

- sur le revenu : à quelle hauteur la baisse de la production sera-t-elle compensée par la diminution des charges ?
- sur l'emploi : pour maintenir la production faut-il augmenter la surface ?
- sur les conditions de travail ;
- sur les coûts de production et le prix des produits ;
- sur la capitalisation et l'investissement (liés à la désécialisation, à l'autoproduction d'aliments... ) ;
- sur la transmissibilité des exploitations.

<sup>1</sup> RAD (réseau d'agriculture durable) : regroupe une trentaine de groupes locaux répartis dans une douzaine de départements.

<sup>2</sup> Les légumineuses ne représentent que 5% des assolements en France contre 20% aux États-Unis, par exemple.

*Des filières*

- sur l'industrie de l'alimentation du bétail ;
- sur les organismes d'approvisionnement et de collecte ;
- sur le développement de filières plus courtes.

*De la production*

L'impact sur la production dû au transfert de surfaces (remplacement de céréales par l'herbe, les légumineuses, les oléoprotéagineux) pose la question de savoir si l'Union européenne peut être autosuffisante dans toutes les productions.

*Et, donc, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.*

**2.3. Les connaissances à promouvoir**

*Des savoir-faire et des expériences existent*, qu'ils soient issus de la recherche ou de groupes d'agriculteurs. On ne les connaît pas toujours. Il serait nécessaire de les recenser et de les vulgariser.

*Des connaissances sont nécessaires* et, en ce qui concerne l'autonomie en protéines, il semble indispensable de mettre en place un appui à l'évolution des systèmes.

La recherche doit apporter des éléments sur :

- des références alimentaires autres que le soja pour les bovins et les monogastriques ;
- l'autoconsommation (possibilité et condition pour produire son alimentation) ;
- les productions en grandes cultures : la recherche variétale doit s'inscrire dans un cadre de diversification et d'adaptation à toutes les régions (principalement en protéagineux), rotation...
- les conséquences économiques et sociales pour l'agriculteur (revenu, travail) ;
- les conséquences plus globales sur l'évolution des productions, l'emploi, l'impact environnemental, la consommation d'énergie, l'aménagement du territoire ■